

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents..... 29
- absents..... 04
- votants 32
- procurations..... 03

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa :
télétransmission en Préfecture le :

24 JAN. 2023

publication en ligne le :

24 JAN. 2023

DAVIET Roland, Maire.

Le 17 janvier 2023 à 19h00, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Christophe AKELIAN, Mme Célia DE LA CHAPELLE, M. Michel MARGUIGNOT, et M. Martin PONCET, absents et excusés.

M. Christophe AKELIAN a donné procuration à M. Philippe MORIN.

M. Michel MARGUIGNOT a donné procuration à M. Jean-Marc LOUCHE.

M. Martin PONCET a donné procuration à Mme Murielle BURDET.

M. Christian COCKENPOT a été désigné secrétaire de séance.

- O B J E T -

2023 / 02 Budget Principal 2022 : décisions modificatives et virements de crédits :

Monsieur le Maire expose ;

Le budget prévisionnel 2022, voté en mars dernier, et ajusté en novembre dernier prévoyait des recettes et des dépenses qui, aujourd'hui, ont partiellement changé. La revalorisation du livret A effectuée au 1^{er} février 2022 a généré des remboursements plus importants que les estimations initiales, et nécessite d'ajuster les crédits ouverts au chapitre 66. Les avances réclamées par les entreprises au commencement des travaux nécessitent également d'être ajustées sur la section d'investissement.

Il est proposé de compenser les intérêts supplémentaires de la dette par les recettes supplémentaires encaissées au titre du fonds genevois. Les avances réclamées par les entreprises sont compensées par les absorptions en cours de réalisation des travaux.

Les décisions modificatives d'affectation des crédits nécessaires sont retracées dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	article	Op	désignation	Montant des crédits ouverts	DM n°2	Montant des crédits après DM n°2
66 - CHARGES FINANCIERES	66111		Intérêts de la dette	233 200.00 €	10 000.00 €	243 200.00 €
Total Dépenses de fonctionnement				14 533 639.83 €	10 000.00 €	14 543 639.83 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7488		Autres attributions et participations	920 000.00 €	10 000.00 €	930 000.00 €
Total Recettes de fonctionnement				14 533 639.83 €	10 000.00 €	14 543 639.83 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2315	215	Absorption avance - Travaux rue de la Grenette	42 200.00 €	8 000.00 €	50 200.00 €
Total Dépenses d'investissement				11 251 372.65 €	8 000.00 €	11 259 372.65 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	238	215	Avance - Travaux rue de la Grenette	19 600.00 €	30 600.00 €	50 200.00 €
	238	209	Avance - Travaux avenue des Alpes	22 600.00 €	- 22 600.00 €	- €
Total Dépenses d'investissement				11 251 372.65 €	8 000.00 €	11 259 372.65 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

D'APPROUVER les modifications de crédits telles que présentées ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

Christian COCKENPOT.